



AGENDA PAROISSIAL 24 Avril 2022

24/04 Messe du 2^{ème} dimanche de Pâques
ou de la Divine Miséricorde –
Année C
Bar de l'amitié

Collecte La collecte est pour les Œuvres
Paroissiales

Lundi
25/04

Mardi 09h00 Messe

26/04 09h30 Adoration et Chapelet

Mercredi

27/04 11h00 Adoration et Chapelet

Jeudi 11h00 Adoration et Chapelet

28/04 11h30 Messe

Vendredi 18h00 Adoration

29/04 18h30 Messe

Samedi 18h00 Messe

30/04

Dimanche 10h30 Messe

01/05 Ac 5, 27b-32.40b-41
Ps 29
Ap 5, 11-14
Jn 21, 1-19

Collectes des 16 et 17 avril : 332,62€

Abbé Charles KASONGO-MUTWE –02 /851.69.13

E-mail : mukulu_2006@yahoo.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 11h00

Tél. : 02 384 66 08.

- ◆ N° compte bancaire paroisse : BE28 2710 2233 7920
- ◆ Site Web : <http://steannewaterloo.com>
- ◆ La Team à Phil est sur Facebook
- ◆ Editeur responsable : Abbé Charles Kasongo-Mutwe

Agenda

Le 02/05 : inscription au baptême
Le 15/05 : messe des **1ères communions**
Le 22/05 : messe de **Confirmations**

Baptêmes

Nous célébrerons son entrée dans la communauté des baptisés :

Charline WILKIN le 30 avril

Andrea et Maeva SCHETTER, le 1er mai

Lefebvre DONG CAMILLE, le 7 mai

Le Chapelet de la Divine Miséricorde

Le chapelet de la Divine Miséricorde est un chapelet adressé à la miséricorde de Dieu le Père. Nous le devons à Sœur Faustine Kowalska, surnommée l'apôtre de la Miséricorde, à qui Jésus-Christ a dicté ce Chapelet le 13 septembre 1935. Elle fut canonisée par saint Jean-Paul II en avril 2000. Cette prière est généralement priée sur les grains d'un chapelet marial ordinaire. Les « Je vous salue Marie » et le « Notre Père » des dizaines sont remplacés par des prières spécifiques.

Comment et quand prier le Chapelet de la Divine Miséricorde ?

Faire le signe de la croix,

Dire le « Notre Père »,

Dire le « Je vous salue Marie »,

Dire le « Je crois en Dieu »

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant,

Créateur du ciel et de la terre,

et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur,

qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ;

a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers ;

le troisième jour, est ressuscité des morts ; est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant ; d'où Il viendra juger les vivants et les morts. Je crois en l'Esprit-Saint, en la sainte Église catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. Amen.

Pour chacune des cinq dizaines, réciter sur les gros grains : « Père Éternel, je T'offre le Corps et le Sang, l'Âme et la Divinité de Ton Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ, en réparation de nos péchés et de ceux du monde entier. » On peut prier ce chapelet en tout temps, mais certains moments sont privilégiés pour le faire : l'Heure de la miséricorde, la Neuvaine à la Miséricorde Divine et la Fête de la Divine Miséricorde.

L'Heure de la Miséricorde correspond à **15 heures**, l'heure de la mort du Christ en croix. Jésus aurait demandé à sœur Faustine de prier tous les jours à 15h, ne serait-ce qu'un petit moment. Il n'a pas demandé de prier spécifiquement le Chapelet mais c'est une bonne occasion pour le faire.

La neuvaine à la Miséricorde Divine est priée spécialement du vendredi saint au 1er dimanche après Pâques. À chaque jour correspond une prière. Cette prière est suivie du Chapelet.

La Fête de la Divine Miséricorde est célébrée le **2e dimanche de Pâques (le dimanche qui suit Pâques)**. Cette fête a été demandée par Jésus-Christ à sœur Faustine et elle a été officiellement instituée par Jean-Paul II le 30 avril 2000 à l'occasion de la canonisation de Sœur Faustine.

Puissent tous les paroissiens de Sainte Anne être en union de prière ce dimanche à 15h pour réciter le Chapelet de la Divine Miséricorde.

Manducation de la Parole

Christiane Vanhecke-Roukens organise une « manducation de la Parole » le mardi 26 avril à 17h.

Remerciements

De chaleureux remerciements à tous ceux qui se sont engagés dans l'organisation des célébrations de Pâques et de la Semaine sainte de notre paroisse. Merci aux chorales qui ont superbement animé nos messes, à l'équipe liturgique, à ceux qui ont accueilli les paroissiens, à tous les lecteurs, ceux au service de la sacristie, qui ont préparé, décoré et fleuri l'église, celui qui s'est occupé du feu de la Veillée pascale, et j'en oublie certainement, mais ils se reconnaîtront. Merci aussi à tous ceux qui ont rejoint nos célébrations. Christ est ressuscité, Alleluia !

Votre curé, Père Charles KASONGO-MUTWE